



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E122500

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2027

ÉDITÉ LE 04/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHALON SUR SAONE 521926642

Siret : 521 926 642 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4320379-0

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 408659880020

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 408659880020

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2025

Raison sociale : DAROUX - RENAUD

19 IMPASSE SAINT-LOUIS
71450 BLANZY

Téléphone : 06 74 36 17 84

Fax :

Portable : 06 74 36 17 84

Site Internet :

E-mail : sarl.daroux-renaud@orange.fr

Responsabilité légale :

DAROUX ERIC CO-GÉRANT / RENAUD SYLVAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/11/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	27/01/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.